

CONSEIL SUPERIEUR DE LA MARINE MARCHANDE

Séance du Vendredi 21 Novembre 2014

Journée d'études

BORDEAUX Grand Port Maritime
152 quai de Bacalan. Salle Henri Salmide 1^{er} étage bâtiment de la Direction.

ORDRE DU JOUR

Approbation du compte rendu de la séance précédente du jeudi 25 septembre 2014 à jour de sa modification n°1 diffusée le 14 novembre 2014.

09h00/09h45 – 1 ■ Accueil et présentation du GPM Bordeaux par la Direction du port.

09h45/10h45 – 2 ■ Actualités portuaires européennes par Geoffroy CAUDE, délégué Général de l'Union des Ports de France (UPF) puis échange avec les membres du Conseil.

Pause

11h15/11h45 – 3 ■ Présentation des récentes évolutions en matière fiscale et financière des GPM et des ports maritimes par Patrick BOURVEN.

11h45/12h15 – 4 ■ Fiscalité portuaire / point de vue d'un opérateur privé implanté sur le domaine portuaire par Bertrand CATHALA, directeur des activités portuaires de Chez LAFARGE et représentant de l'Association des Utilisateurs de Transport de Fret (AUTF).

12h15/12h45 – 5 ■ Examen pour avis du projet de décret modifiant le décret n°87-830 du 6 octobre 1987 portant application de la loi n°85-662 du 3 juillet 1985 relative aux navires et engins flottants abandonnés présenté par Loïc ABALLEA, chef de la mission de la flotte de commerce à la Direction Générale des Infrastructures de Transport et de la Mer (DGITM).

13h00/14h00

Déjeuner de travail offert par le GPM de Bordeaux

14h15/15h15 – 6 ■ Les conditions de développement de la croisière maritime et les perspectives attendues par Madame Véronique SAADÉ, directrice adjointe de la compagnie du Ponant, puis échange avec le Conseil.

15h15/15h30 – **7** ■ Les questions de fiscalité du transport maritime par Loïc ABALLEA, chef de la mission de la flotte de commerce.

15h30/15h45 – **8** ■ Les attentes de l'industrie maritime en matière de fiscalité par Cécile BELLORD adjointe au délégué Général d'Armateurs de France.

15h45/16h15 – **9** ■ Fiscalité des marins embarqués et charges salariales liées, quelles perspectives pour l'emploi de marins français embarqués dans le concert européen et mondial ? avantages/inconvénients, présentation de l'analyse de chacune des organisations syndicales représentantes des marins, un représentant de la CGT, et MM. Paul GOLAIN (CFDT), Jean-Marc BROCCO (CFE-CGC) , Patrick LE BLIGUET (CFTC).

16h15/16h30 – **10** ■ Point d'avancement sur la simplification administrative souhaitable dans les activités maritimes par Éric BANEL, délégué général d'Armateurs de France.

16h30 – **11** ■ Clôture de la journée d'études par le Président du CSMM et le Président du directoire du GPM de Bordeaux.

(sous réserve) Allocution de monsieur Alain VIDALIES, secrétaire d'État, chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche.